



L'HÉRITAGE MATÉRIEL DES JEUX DE PARIS 2024



© Pichet Legendre, Matt Bader, Prudox, Weiler Fabrice, C. Williams, Ibrahim N'Doye, Mérochrome

SEPTEMBRE 2023



1

PAGES 04 → 06
ÉDITOS

- Édito d'Anne Hidalgo
- Édito d'Amélie Oudéa-Castéra
- Édito de Tony Estanguet

2

PAGES 08 → 17
LES JEUX DE
PARIS 2024,
UN ACCÉLÉRATEUR
DU DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

- 2.1 Nos ambitions
- 2.2 Les moyens mis en œuvre
- 2.3 Les chiffres clés
- 2.4 Une stratégie d'aménagement au service des territoires
- 2.5 La Seine-Saint-Denis, premier bénéficiaire des investissements publics

3

PAGES 18 → 35
GROS PLAN SUR
PLUSIEURS OUVRAGES
EMBLÉMATIQUES

- 3.1 Le Village des Athlètes
- 3.2 Le Centre Aquatique Olympique
- 3.3 Le Cluster des Médias
- 3.4 L'Arena Porte de la Chapelle
- 3.5 Des ouvrages inscrits dans l'ambition environnementale des Jeux

4

PAGES 36 → 55
DES ÉQUIPEMENTS
PUBLICS ET SPORTIFS
DE PROXIMITÉ
CONSTRUITS, RÉNOVÉS
ET RÉAMÉNAGÉS

- 4.1 L'héritage aquatique des Jeux
- 4.2 Panorama complet des équipements publics et sportifs de proximité rénovés
- 4.3 Des aménagements qui favorisent la biodiversité
- 4.4 Reconnecter les territoires

ÉDITO



**ANNE HIDALGO,
Maire de Paris et
Présidente de la SOLIDEO
(Société de Livraison
des Ouvrages Olympiques)**

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 est une opportunité formidable pour rénover, aménager et transformer les territoires franciliens. C'est notamment l'occasion, pour être au rendez-vous en 2024, d'accélérer les projets permettant d'adapter ces territoires aux défis climatiques et environnementaux du XXI^e siècle.

La SOLIDEO a la charge de livrer au 31 décembre 2023 les 64 ouvrages olympiques qui serviront aux Jeux de Paris. Parmi ces ouvrages, la SOLIDEO pilote la rénovation de nombreux équipements sportifs dont certains ont accueilli les Jeux Olympiques de 1924, la construction d'équipements publics et la transformation de friches industrielles en véritables quartiers de vie qui accueilleront dans un premier temps les athlètes et les journalistes, avant d'être transformés en logements et bureaux.

C'est pour nous l'occasion de promouvoir les savoir-faire français, le travail de nombreux leaders mondiaux du secteur de la construction et de l'aménagement et de proposer un nouveau mode de construction plus sobre, ambitieux sur le plan environnemental et plus innovant.

ÉDITO



**AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA,
Ministre des Sports et des
Jeux Olympiques et Paralympiques**

À l'instar des Jeux de Barcelone, qui firent entrer la capitale catalane dans le 21^e siècle, les Jeux de Paris 2024 ont fait du premier événement sportif planétaire un levier de transformation majeur pour sa région capitale et, a fortiori, le département de Seine-Saint-Denis, qui bénéficie de 80 % des investissements publics et en sera, durant six semaines, le centre névralgique. Des bâtiments sportifs emblématiques répondant directement aux besoins du territoire, en particulier des piscines, aux projets d'aménagements urbains novateurs comme le village olympique et paralympique et le Village des Médias construits selon les meilleurs standards environnementaux et sociaux, jusqu'aux cinq franchissements de la Seine et de l'A1 qui contribueront à « recoudre » le nord francilien et aux travaux colossaux engagés pour rendre la Seine et la Marne baignables dès 2025, les Jeux améliorent la ville d'aujourd'hui tout en dessinant déjà celle de demain, plus durable et plus inclusive. C'est ainsi qu'un siècle après avoir inventé le premier village olympique de l'histoire à Colombes, la France inscrit ses Jeux dans une grande tradition d'aménagement du territoire, celle de Vauban, d'Hausmann et de Delouvrier, en bâtissant une nouvelle référence mondiale en matière de construction autant qu'une source d'inspiration pour l'ensemble des territoires et au-delà.

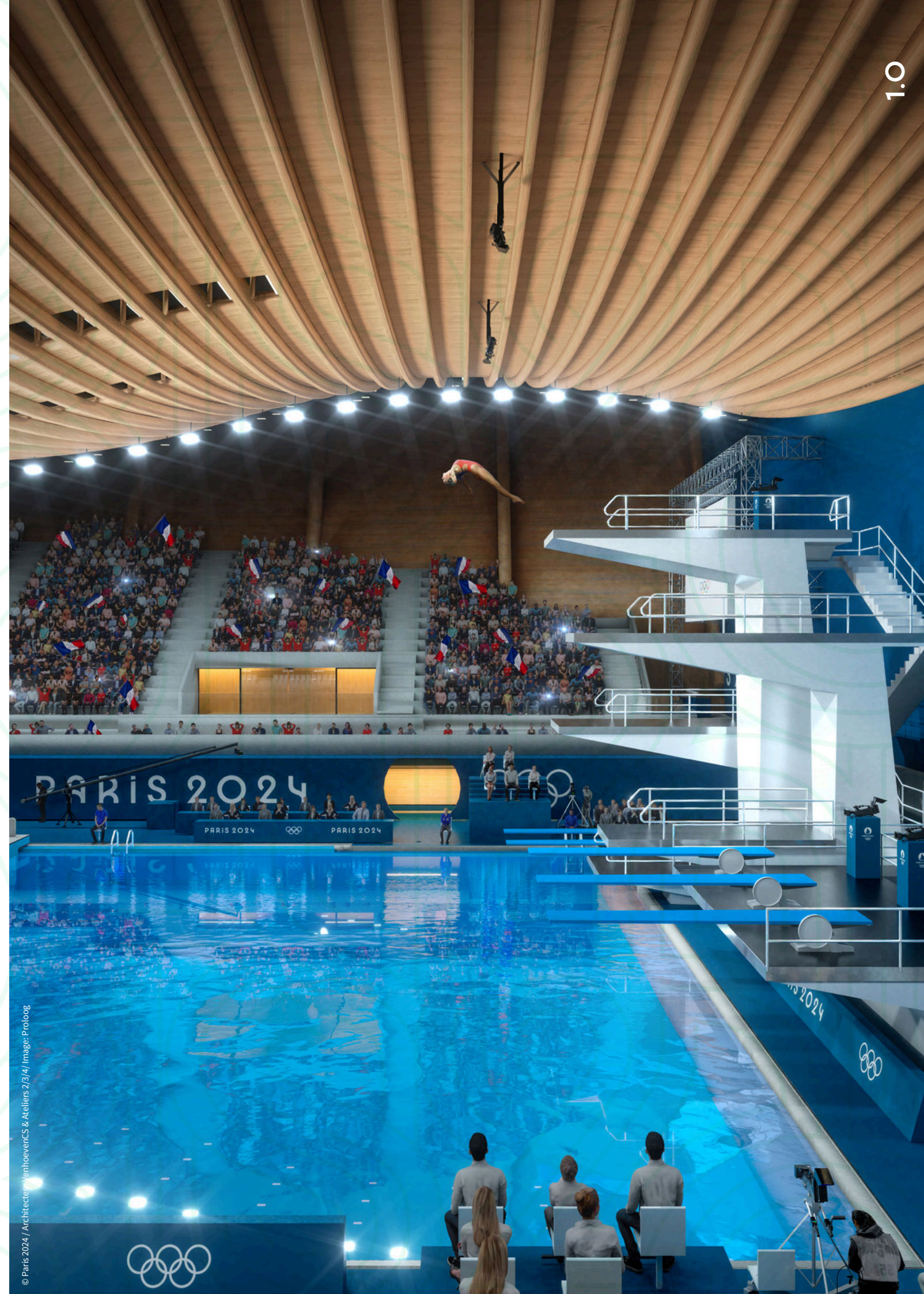
ÉDITO



© Paris 2024 / Rudy Waks

TONY ESTANQUET, Président de Paris 2024

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous n'organisons pas seulement le plus grand évènement sportif de la planète : nous saisissons aussi l'opportunité unique d'accompagner ou de susciter des transformations positives pour la société. C'est le sens de tous les programmes d'héritage autour du sport, de l'éducation, ou encore de l'inclusion des personnes en situation de handicap, que nous développons avec l'ensemble de nos parties prenantes. Certes, nos Jeux reposent sur un concept plus durable que par le passé : nous avons cherché à nous adapter au territoire, en saisissant des opportunités existantes pour accueillir les sites de compétition et d'entraînement - 95% des infrastructures sportives des Jeux sont existantes ou temporaires. Pour autant, nous avons la volonté d'accompagner la transformation urbaine des territoires hôtes, notamment de la Seine-Saint-Denis, en construisant uniquement des infrastructures qui ont du sens sur le long terme. Plus que jamais, nous avons l'ambition de mettre l'énergie des Jeux de Paris 2024 au service de tous.



© Paris 2024 / Architectes VenhoevenCS & Ateliers 2/3/4/ Image Prolog



CHAPITRE 2

LES JEUX DE PARIS 2024, UN ACCÉLÉRATEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



© SLOPO - PASTICINE DOMINIQUE PERAULT

1

NOS AMBITIONS

Toutes les opérations d'aménagement réalisées dans le cadre des Jeux de Paris 2024 répondent à des besoins de long terme des territoires hôtes, identifiés et programmés en lien avec les acteurs locaux.

Au-delà d'une utilisation temporaire pendant les Jeux, il s'agit donc d'améliorer le cadre de vie des habitants, en construisant, en rénovant et en mettant en accessibilité des équipements publics de proximité.

Conçus selon les normes en vigueur les plus exigeantes, ces équipements dessinent la ville de demain : plus durable, plus inclusive, plus accessible.



2

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

↓ LA SOLIDEO

Créée en 2017, la SOLIDEO est en charge de la livraison de l'ensemble des ouvrages pérennes réalisés dans le cadre des Jeux. Elle dispose, pour les ouvrages strictement nécessaires aux Jeux, d'un budget de 3,8 milliards dont 1,7 milliard d'euros de subventions publiques financées via la SOLIDEO.



↓ PARIS 2024

En sa qualité de Comité d'organisation, Paris 2024 prend en charge :

- la location des sites existants pendant la durée de leur immobilisation dans le cadre des Jeux ;
- le coût de reconversion des ouvrages utilisés pour les Jeux dans une logique d'héritage ;
- le coût des réimplantations des sites temporaires de compétition dans une logique de réutilisation et d'économie circulaire.

Ces dépenses s'inscrivent dans le budget total de 4,38 milliards d'euros dont 96% sont financés par des fonds privés.



2.3

LES CHIFFRES CLÉS

95% D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES EXISTANTES OU TEMPORAIRES POUR LES JEUX DE PARIS 2024

100% DES AMÉNAGEMENTS PÉRENNES DES JEUX LÉGUÉS AUX HABITANTS APRÈS 2024



30 MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS ET PRIVÉS



15 COMMUNES CONCERNÉES

PRÈS DE **70** OUVRAGES OLYMPIQUES CONSTRUITS OU RÉNOUÉS PAR LA SOLIDEO

20 ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS DE PROXIMITÉ RÉNOUÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

25 BASSINS PROGRAMMÉS DANS TOUTE LA RÉGION (RÉNOUÉS OU CONSTRUITS)

4 GROUPES SCOLAIRES CONSTRUITS

≈ 4000 LOGEMENTS CRÉÉS EN SEINE-SAINT-DENIS (VILLAGE DES ATHLÈTES + VILLAGE DES MÉDIAS)



© Société de livraison des ouvrages olympiques - SOLIDEO / AZAP studio illuminés / Dominique Perrault / Ingérop / Une Fabrique de la Ville / VITEC / Agence TER / UrbanEco / Jean-Paul Lamoureux

UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES



↓ OPTIMISER L'EXISTANT

- **Utilisation d'infrastructures déjà existantes ou programmées antérieurement :** pour les sites de compétition (Stade nautique de Vaires-sur-Marne, Arena Porte de La Chapelle, Arena Champ-de-Mars appelée actuellement Grand Palais Ephémère, le Stade de France) et les sites d'entraînement (piscine d'Aulnay-sous-Bois) ;
- **Seuls 3 équipements construits suite à l'obtention des Jeux :** le Village des Athlètes, le Village des Médias et le Centre Aquatique Olympique – ils seront ensuite laissés en héritage aux populations.



↓ ACCÉLÉRER LES PROJETS LOCAUX UTILES

- **Dynamiser la création de nouveaux quartiers de ville :** le Village des Athlètes est un projet de 330 000m² qui aurait mis plus de 15 ans à aboutir en temps normal, il sera réalisé en 6 ans ;
- **Rénover de nombreux équipements sportifs à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans la région parisienne :** stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, piscine Georges-Vallerey à Paris, piscine de Colombes, Grande Nef de L'Île-des-Vannes...
- **Créer des équipements utiles aux habitants :** groupes scolaires à Saint-Ouen, Saint-Denis, Dugny et Le Bourget ; mur anti-bruit, enfouissement de ligne haute tension, passerelles...



↓ PRÉPARER LA VILLE DE DEMAIN

- **Réduire l'impact carbone sur tout le cycle de vie des bâtiments :** utilisation de matériaux biosourcés et de matériaux à faible impact carbone (comme le bois ou le béton bas carbone) ; réemploi et recyclage des matériaux de chantier et issus de la déconstruction ; recours aux énergies renouvelables ;
- **Garantir le confort urbain** en prenant en compte le réchauffement climatique (sous le climat de 2050) et en garantissant un différentiel structurel d'à minima 6° par rapport aux températures extérieures ;
- **Favoriser le respect et la préservation** de la biodiversité.



↓ AGIR COMME ACCELERATEUR DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- **Concevoir des quartiers 100% accessibles** prenant en compte les déficiences physiques, sensorielles, intellectuelles, cognitives ou encore liées à l'âge ;
- **Mettre en accessibilité** de nombreux équipements sportifs ;
- **Réaliser des projets innovants pour aller plus loin :** signalétique inclusive multisensorielle.

“

L'échéance des Jeux de Paris 2024 constitue un accélérateur essentiel pour l'accessibilité de nos espaces publics et de nos infrastructures. Le Village des Athlètes en est un exemple remarquable : des cheminements extérieurs et des aménagements intérieurs pensés pour tous, y compris les personnes avec un handicap moteur ou sensoriel. C'est un héritage qui va durer.

FADILA KHATTABI
MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE
DES PERSONNES HANDICAPÉES

↓ LA SEINE-SAINT-DENIS, PREMIER TERRITOIRE BÉNÉFICIAIRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

80%

des investissements publics portés par la SOLIDEO sont fléchés vers le département (dont 75% vers les infrastructures des Jeux)

4000

logements construits

5

centres aquatiques légués

19

nouveaux bassins

4

groupes scolaires créés

78

classes créées (37 au Village des Athlètes et 41 au Village des Médias)

≈ 1800

enfants pris en charge



“

Je suis fier que la Seine-Saint-Denis soit 1^{er} territoire bénéficiaire des investissements publics. C'est ce que nous avons voulu porter dans la candidature de Paris 2024 et qui se concrétise aujourd'hui : faire du département le plus pauvre et le plus jeune de France métropolitaine le territoire d'héritage des Jeux. Avec ces investissements, les habitant.e.s vont profiter des Jeux pendant mais aussi après les compétitions. Nous engageons des transformations durables pour un cadre de vie plus vert, plus serein et plus équilibré.

STÉPHANE TROUSSEL
PRÉSIDENT DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-SAINT-DENIS

CHAPITRE 3

GROS PLAN SUR PLUSIEURS OUVRAGES EMBLÉMATIQUES

Des Jeux utiles qui répondent aux besoins de la population et aux enjeux de la ville de demain (bien-être, mixité, durabilité) : ces futurs sites en sont une illustration concrète.



3.1

LE VILLAGE DES ATHLÈTES



“

Le Village des Athlètes deviendra après les Jeux un quartier de ville durable et attractif. Il sera le symbole de la ville que nous souhaitons construire : une ville où il fait bon vivre. Les activités économiques et commerciales côtoieront les services publics, les lieux de loisirs et de détente et les immeubles d'habitation. Les Jeux sont un formidable accélérateur du développement du quartier Pleyel, nouvelle centralité de la Métropole francilienne.

MATHIEU HANOTIN
MAIRE DE SAINT-DENIS ET
PRÉSIDENT DE PLAINE COMMUNE

Avec le Village des Athlètes, la SOLIDEO et Paris 2024 ont pour ambition de proposer un nouveau modèle de construction, une nouvelle façon de concevoir et de vivre la ville, plus adaptée aux grands enjeux du XXI^e siècle. Projet phare des Jeux, par son ampleur, par l'importance qu'il revêt pour les athlètes et par les innovations mises en œuvre, ce nouveau quartier a vocation à devenir un modèle répliquable dans une logique d'héritage.

AVANT LES JEUX

- L'aménagement de nouveaux quartiers de ville répond à des besoins du territoire.

PENDANT LES JEUX

- Situé sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, le Village accueillera 14 500 athlètes olympiques et officiels puis 9 000 athlètes paralympiques et leurs accompagnants pendant les Jeux.

APRÈS LES JEUX

En 2025, il sera transformé en nouveau quartier de ville :

- **Un quartier de 52 hectares**, soit 70 terrains de football ;
- **Plus de 2 800 nouveaux logements** dont 2 000 logements familiaux et 800 logements en résidence ;
- **6 000 habitants** ;
- Plusieurs résidences étudiantes ;
- Des aménagements multiples pour garantir un confort d'usage optimal : mur anti-bruit ; franchissement de la Seine ; enfouissement des lignes à haute tension.
- **2 nouveaux groupes scolaires** ;
- **2 crèches** ;
- De nouveaux bureaux et commerces pour recevoir **6 000 salariés** ;
- **6 hectares d'espaces verts** dont un parc public en cœur de quartier, un mail piéton ouvert sur la Seine et les berges réaménagées, pour assurer le développement d'une biodiversité ; des espaces végétalisés, réservés aux piétons et aux mobilités douces.

UN SYMBOLE DE LA VILLE DE DEMAIN

Au-delà de l'ambition de réduire de moitié les émissions de carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, le Village des Athlètes a été pensé pour devenir un quartier vivant, agréable, adapté aux besoins de tous, tout en offrant un environnement préservé. À l'issue des Jeux, des aménagements de reconversion seront réalisés pour accueillir les nouveaux résidents, dont les coûts seront portés par Paris 2024.

↓ ASSURER LE CONFORT ET LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS

En adaptant les bâtiments au réchauffement climatique :

- Dès sa conception, le Village prend en compte le climat à horizon 2050, intégrant ainsi les besoins en confort thermique à cette période, grâce à un partenariat avec Météo France.
- L'architecture favorise la circulation de l'air entre les bâtiments permettant d'assurer le rafraîchissement naturel et de rendre confortables les habitations en été.
- Les logements seront majoritairement traversants, pour une exposition favorisant leur ventilation.
- Les bâtiments sont conçus pour être peu énergivores et recourant à des énergies propres notamment grâce au recours à la géothermie et aux panneaux solaires.

En facilitant les déplacements de tous et la mobilité douce :

- Une stratégie d'accessibilité universelle, adoptée le 22 mars 2019, est mise en œuvre pour permettre à tous de profiter de la ville : 100% des logements familiaux du Village seront accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Les espaces publics sont aménagés pour répondre aux besoins de tous ;
- Un franchissement au-dessus de la Seine réservé aux mobilités douces, pour relier L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis.

En assurant la mixité des usages et une offre de services du quotidien :

- Une fois les Jeux terminés, ce nouveau quartier de vie alliera mixité sociale et mixité d'usages.

↓ ASSURER LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS

En préservant et en régénérant la biodiversité :

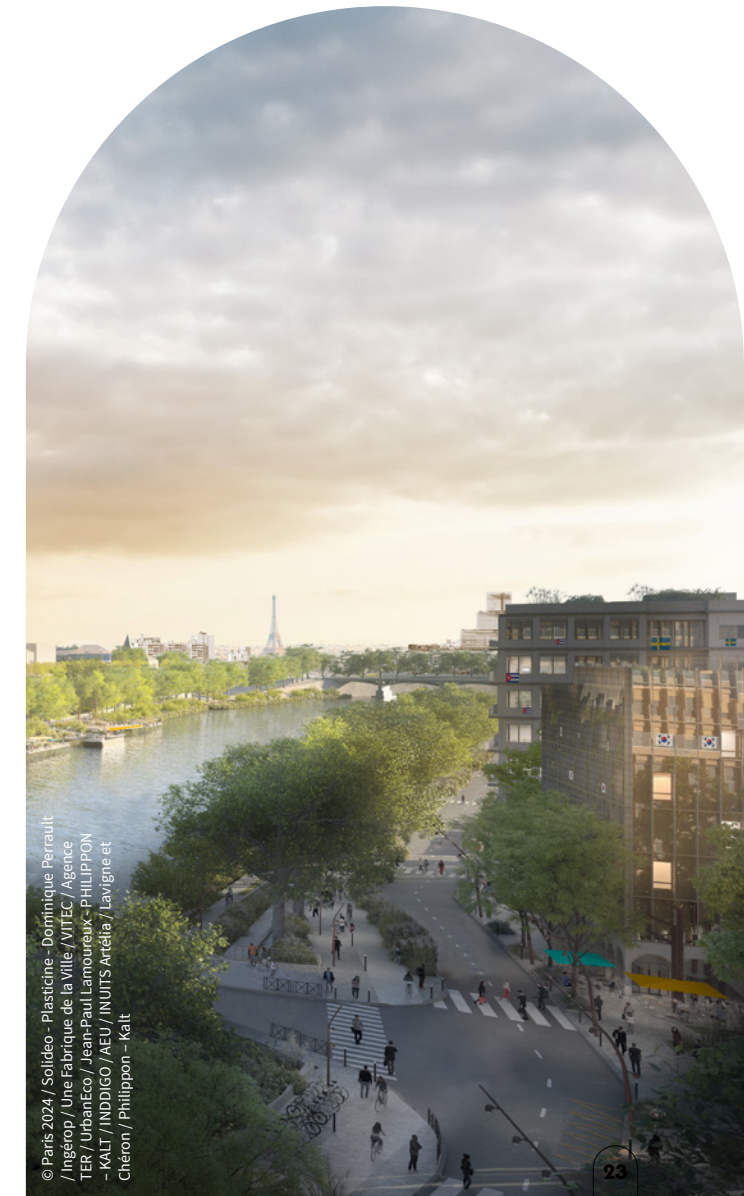
- L'aménagement des espaces verts permettra aux différentes espèces de s'installer et de s'épanouir : des nichoirs seront installés sur les toits des bâtiments, des toitures végétalisées assureront la continuité des corridors écologiques ;
- Des substrats de plantation à partir de ressources locales seront produits.

En végétalisant l'ensemble des lieux de vie pour créer un véritable parc urbain :

- 8 876 arbres et arbustes seront plantés sur l'ensemble des espaces publics du Village, avec une grande diversité de végétaux pour garantir la présence de multiples espèces.

La prise en compte du confort urbain à horizon 2050 :

Des simulations réalisées avec Météo France ont permis d'appréhender l'aménagement du Village avec une vision sur les 30 prochaines années. L'objectif : garantir qu'il sera aussi confortable en 2024 qu'en 2050.



3.2

LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE



“

Le Centre Aquatique Olympique incarne toutes les ambitions portées par la Métropole du Grand Paris pour les Jeux de Paris 2024 et pour leur Héritage (qualité architecturale, aménagement urbain durable, performance énergétique et environnementale, excellence et développement de la pratique sportive, accessibilité universelle, apprentissage de la nage...) car les Jeux constituent une opportunité formidable pour accélérer sa transition écologique et son développement. En phase héritage, à partir de cet équipement emblématique qui sera ouvert à tous, nous mettrons en œuvre un projet urbain pour en faire un quartier de ville exemplaire de cet héritage et des stratégies de développement de la Métropole du Grand Paris.

PATRICK OLLIER

PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

3.2

Avec le Village des Athlètes, le Centre Aquatique Olympique (CAO) est l'un des équipements emblématiques des Jeux Olympiques et Paralympiques et de leur héritage. Le CAO incarnera le grand équipement aquatique capable d'accueillir des compétitions internationales qu'attendait la France.

AVANT LES JEUX

- La Seine-Saint-Denis souffre d'une carence en équipements sportifs (classé 103^e département sur 105) et particulièrement en bassins de natation ;
- Un enfant sur deux entrant en classe de 6^e ne sait pas nager dans le département de Seine-Saint-Denis ;
- L'Institut Régional de Développement du Sport (IRDS) en 2016 pointe 36 bassins manquants pour arriver à non-saturation ;
- Le Centre Aquatique Olympique est construit par la Métropole du Grand Paris au sein de la future ZAC de la Plaine Saulnier à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

PENDANT LES JEUX

- Le Centre Aquatique Olympique accueillera les épreuves olympiques de Plongeon, de Natation artistique et les phases de qualification de Water-polo. L'Arena La Défense, située à Nanterre (Hauts-de-Seine), accueillera, elle, les épreuves de Natation et les phases finales des compétitions de Water-polo, lors des Jeux Olympiques. Deux bassins temporaires de 50m seront installés dans l'enceinte pour l'occasion.
- Le Centre Aquatique Olympique sera un site d'entraînement ouvert au public pendant les Jeux Paralympiques.

APRÈS LES JEUX

Le Centre Aquatique Olympique constitue un important levier pour la mutation urbaine de ce territoire, marqué par son histoire industrielle. Relié au Stade de France par une passerelle piétonne et vélo, il offrira un double héritage :

- Pour le grand public, les scolaires, clubs et associations, avec 1 bassin de 50m, 1 bassin de plongeon, 1 bassin aqualudique et 1 bassin d'apprentissage de 25m, adaptés à la diversité des usages, au sein d'un site d'activités multisports.

- Pour le haut niveau, devenant un site d'entraînement de l'équipe de France de plongeon, en partenariat avec la Fédération Française de Natation, qui pourra y organiser des compétitions nationales et internationales.

L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER DE VILLE SUR LA ZAC SAULNIER



Un quartier mixte et animé

Après les Jeux, la Métropole du Grand Paris aménagera sur l'emprise de la ZAC Saulnier un nouveau quartier de ville. Avec un potentiel de développement de 200 000m², la ZAC Saulnier accueillera en phase héritage des bureaux, des logements mais également des équipements publics, commerces et services.



Un quartier agréable à vivre

En tant que maître d'ouvrage de cette opération, la Métropole du Grand Paris porte de fortes ambitions environnementales pour ce projet, qui se traduisent notamment par :

- **la création de nombreux espaces végétalisés** participant au développement de trames écologiques sur le territoire et permettant d'assurer une gestion vertueuse des eaux pluviales. Plus de 500 arbres et arbustes seront ainsi plantés dans l'emprise de l'opération.
- **la création de voiries réservées aux mobilités douces** et l'ouverture au public du franchissement de l'A1 dédié aux piétons et aux cyclistes, les espaces publics de ce futur quartier participeront à réduire les coupures urbaines existantes sur le territoire.



Un quartier d'envergure

Le nouveau quartier de la ZAC Saulnier émergera d'une programmation métropolitaine ambitieuse autour du futur pôle sportif par la liaison de deux équipements d'envergure nationale et internationale : le Centre Aquatique Olympique et le Stade de France. Après les Jeux, la programmation de la ZAC Saulnier encouragera le développement d'activités innovantes dans le domaine de la culture et du sport, favorisant une dimension de proximité attractive et accessible à tous, tout en s'inscrivant en complémentarité avec le Centre Aquatique Olympique.



3.3

LE CLUSTER DES MÉDIAS



© SOLITECO - TVK - LUXIGON - Hardel Le Bihan

“

Véritable ville-jardin au cœur de la Seine-Saint-Denis, Dugny accueillera des journalistes et techniciens du monde entier en 2024 au sein du Village des Médias et du parc des expositions. Ce projet, qui deviendra un éco-quartier de 1 300 logements à l'horizon 2026, constitue l'un des héritages matériels les plus importants de Paris 2024.

QUENTIN CESELL
MAIRE DE DUGNY

Le Cluster des Médias s'étend sur les communes de Dugny, du Bourget et de la Courneuve en lisière du parc départemental Georges Valbon, le 3^e plus grand parc d'Île-de-France.

AVANT LES JEUX

- Outre des besoins en logements, ce territoire fait face à des défis importants sur le plan de la mobilité de ses habitants comme sur le plan de la régénération des espaces naturels.

PENDANT LES JEUX

Le Cluster des Médias comprendra :

- Le Village des Médias (permettant l'hébergement des équipes techniques des diffuseurs) ;
- Le parc sportif et scolaire du Bourget qui accueillera les épreuves d'Escalade.

APRÈS LES JEUX

- Le Village des Médias sera reconverti en un quartier comprenant : **1 300 logements** (700 seront livrés à horizon 2024 puis 600 autres en phase héritage).
- Plusieurs équipements publics seront créés :
 - **2 groupes scolaires** à Dugny et au Bourget ;
 - **1 nouveau parc sportif** au Bourget dont un gymnase ;
- Le Terrain des Essences : sur cet ancien dépôt de carburant des armées, **13 hectares d'espaces verts** seront dépollués, aménagés (dont une partie sacralisée pour la biodiversité) et réintégrés au parc départemental Georges-Valbon.
- La connexion d'un territoire : du parc sportif du Bourget au Terrain des Essences, un fil rouge de 2024 mètres reliera les nouveaux aménagements, en passant par les quartiers de l'Aire des Vents et du Plateau.

“

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est une chance et un honneur, mais c'est aussi et surtout un formidable accélérateur de développement pour la ville du Bourget, à travers un héritage pérenne dont profiteront toutes les générations de Bourgetins. Le Bourget terre aéronautique, terre olympique.

JEAN-BAPTISTE BORSALI
MAIRE DU BOURGET

UN NOUVEAU QUARTIER DE VIE AU CŒUR D'UN TERRITOIRE RECONNECTÉ

Après les Jeux, le Cluster des Médias laissera place à un territoire redynamisé et attractif, répondant aux besoins de la population locale :



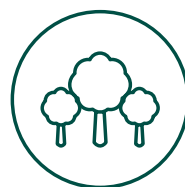
d'un quartier de vie mixte, constitué de logements, de commerces et de services ;



d'aménagements favorisant la connexion du territoire et la mobilité douce ;



d'équipements publics modernisés ;



de nouveaux espaces verts.

Deux projets incarnent l'héritage des Jeux en faveur de la qualité de vie, des déplacements au quotidien et de la régénération de l'environnement.

- **1 passerelle piétons et cyclistes en bois** au dessus de l'A1 pour relier Dugny, Le Bourget et La Courneuve. Le franchissement, qui prend la forme d'un pont en bois de 100 mètres de long issu à 100% de forêts françaises écogérées a été construit pour relier le parc des sports du Bourget au Village des médias à Dugny et au Parc Départemental Georges Valbon de La Courneuve.

- La voirie et les espaces publics seront réaménagés pour pacifier la circulation routière et permettre des déplacements sécurisés. Ces aménagements visent à améliorer le cadre de vie dans le secteur de Dugny et du Bourget, grâce à la création d'une piste cyclable et l'élargissement des trottoirs, la création de passages piétons et d'arrêts de bus, l'augmentation des espaces plantés et désimperméabilisés. A terme, ces opérations de voirie sur les routes départementales D30 et D50, permettront de relier la gare RER du Bourget au Parc des sports du Bourget et au Parc des expositions du Bourget.





L'ARENA PORTE DE LA CHAPELLE



“

La nouvelle Arena Porte de La Chapelle marquera durablement la transformation du quartier en répondant à des besoins locaux identifiés de longue date. Sa construction, accélérée afin d'y accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques, permettra d'accueillir du sport de proximité avec ses deux gymnases ainsi que des événements culturels et sportifs de haut niveau dans son Arena.

PIERRE RABADAN

ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS EN CHARGE DU SPORT, DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET DE LA SEINE.

Cette nouvelle salle répond à un besoin identifié en équipement sportif avant la candidature pour les Jeux par la Ville de Paris, maître d'ouvrage du projet.

AVANT LES JEUX

- Avec une jauge intermédiaire (8 000 places en configuration basket, 9 000 en configuration concert), l'Arena Porte la Chapelle apporte une alternative au stade Pierre-de-Coubertin (4 000 places) et à l'Arena Bercy (17 000). Cette nouvelle salle, dont la livraison est programmée pour début 2024, profitera également aux habitants de la ZAC de la Gare des Mines, une zone de Paris peu pourvue en offre sportive.

PENDANT LES JEUX

- Sa modularité permettra à l'Arena d'accueillir successivement deux sports différents pendant les périodes olympique (Badminton et Gymnastique rythmique) et paralympique (Para badminton et Para haltérophilie).

APRÈS LES JEUX

L'Arena doit participer à la revitalisation du quartier et servir d'accélérateur à son développement. Ce nouvel équipement a été pensé comme un lieu de vie ouvert à tous et tourné vers les habitants, proposant de multiples activités sportives, avec :

- deux gymnases pour accueillir un public de proximité (associations et scolaires notamment) ;
- un espace de commerces et de loisirs dans l'ensemble de l'espace d'activités, ainsi qu'un parking souterrain.

Cette nouvelle salle parisienne accueillera le Paris Basketball qui évolue dans l'élite du Basket français. Des événements culturels et internationaux y seront également organisés.

3.5

DES OUVRAGES INSCRITS DANS L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DES JEUX

Alignés sur l'Accord de Paris visant à la neutralité carbone à horizon 2050 par leur conception même, les Jeux de Paris 2024 ont pour ambition de réduire de moitié les émissions de carbone par rapport aux éditions précédentes. Cette ambition accompagne la livraison de l'ensemble des ouvrages olympiques.

↓ LE VILLAGE DES ATHLÈTES

La réduction de moitié des émissions de carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments (déconstruction, construction et exploitation), repose principalement sur :

- Le recours à l'économie circulaire avec la mise en place d'une stratégie de réemploi lors de la déconstruction :
 - 900 tonnes de matériaux type sanitaires ou fenêtres ont été revendues en seconde main
 - 31 600 tonnes de béton issu de la déconstruction ont été reconditionnées pour être réutilisées pendant la construction pour les voiries et sols ;
- Le recours à des matériaux biosourcés comme le bois (100% des bâtiments de moins de 28 mètres de haut intègrent du bois en structure), ou à faible impact carbone comme le béton bas-carbone et le béton ultra bas-carbone (projet financé par le fond innovation et écologie de la SOLIDEO) pour la construction des nouvelles infrastructures ;
- La performance énergétique des bâtiments.

↓ LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

La conception du bâtiment et son architecture s'appuient sur des principes innovants d'écoconstruction et en font un projet exemplaire qui privilégie la sobriété environnementale et la transition écologique voulues par la Métropole du Grand Paris.

Cette excellence environnementale se trouve au cœur de la construction du Centre Aquatique Olympique à travers :

- Une emprise construite réduite au maximum pour libérer une grande part d'espaces de pleine terre et planter une centaine d'arbres ;
- L'utilisation prioritaire de matériaux biosourcés à l'image de sa charpente et ossature en bois, dont la réalisation est soutenue par le fonds innovation et écologie de la SOLIDEO ;
- Un bilan carbone performant, inférieur à 30 000 tonnes en équivalent CO₂ ;
- Des panneaux photovoltaïques recouvrant près de 5 000 m² de toitures, qui en feront l'une des plus grandes fermes solaires sur un bâtiment public en Île-de-France. Celle-ci permettra d'assurer environ 20% des besoins en électricité du complexe qui sera donc auto-suffisant ;
- La réduction des nuisances et impacts environnementaux : filtration de l'air extérieur, récupération de 50% de l'eau utilisée, alimentation par 90% d'énergies renouvelables ou de récupération ;
- La fabrication des sièges des tribunes se fera à partir de déchets recyclés récupérés dans les écoles de Seine-Saint-Denis, un projet également soutenu par le fonds innovation et écologie de la SOLIDEO.

↓ L'ARENA PORTE DE LA CHAPELLE

Un ouvrage exemplaire sur le plan environnemental :

- Recours aux matériaux biosourcés : charpentes 100% bois pour les 2 gymnases ; projet d'innovation de béton ultra bas-carbone ; terre crue ;
- 100% d'énergies renouvelables et de récupération pour chauffer ou refroidir l'Arena ;
- Sièges en bouchons en plastique recyclés, collectés dans le 18^e arrondissement et des écoles de Seine-Saint-Denis ;
- 6 900 m² de toiture végétale et 1 700 m² de terrasse plantée.

↓ LE CLUSTER DES MÉDIAS

Le Cluster des Médias se situe en lisière du Parc départemental Georges Valbon, classé Natura 2000, qui abrite des espèces rares (oiseaux des vasières, hibou moyen-duc ou encore crapauds calamites). L'ensemble du projet s'est donc construit autour de l'objectif de préservation des espaces verts et de la biodiversité, au travers de la création d'un parc renaturé sur l'Aire des Vents (MOA CD93), la plantation de plus de 11 000 arbres sur le périmètre de la ZAC et la dépollution et la renaturation de 13 hectares du Terrain des Essences (MOA CD93). Un tiers de la surface de ce dernier sera par ailleurs sanctuarisé pour accueillir différentes espèces.

CHAPITRE 4

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS DE PROXIMITÉ CONSTRUITS, RÉNOUÉS ET RÉAMÉNAGÉS

Les Jeux s'accompagnent de la construction et de la rénovation d'équipements sportifs afin de faciliter la pratique du sport au quotidien et pour tous, majoritairement en Seine-Saint-Denis.



1

L'HÉRITAGE AQUATIQUE DES JEUX

4.1.1 LA SEINE-SAINT-DENIS AU CŒUR DE L'HÉRITAGE

↓ LA SEINE-SAINT-DENIS, UN TERRITOIRE PARTICULIÈREMENT CARENCÉ EN ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

38

soit

60m²

piscines seulement, pour 1,6 million d'habitants

de bassin pour 10 000 habitants contre 160m² en moyenne en Île-de-France



60%

des élèves entrant en classe de 6^e ne savent pas nager en Seine-Saint-Denis (contre 1 élève sur 2 à l'échelle nationale)

↓ GRÂCE AUX JEUX, DE NOUVEAUX BASSINS LÉGUÉS AUX HABITANTS DU DÉPARTEMENT



EN SEINE-SAINT-DENIS

19

avec

18

et

1

nouveaux bassins

bassins créés

bassin renové



AU TOTAL, SUR TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE

25

soit

19

et

6

bassins programmés (construits ou renovés)

bassins créés

bassins renovés

L'organisation des Jeux de Paris 2024 offre l'opportunité de laisser en héritage de nombreux bassins à l'Île-de-France, et plus particulièrement à la Seine-Saint-Denis. Ces bassins seront utilisés comme sites de compétition, d'entraînement ou d'échauffement en amont et pendant les Jeux.

Il s'agit à la fois de constructions pérennes de nouvelles piscines, de rénovations et/ou d'extensions, mais aussi de constructions de bassins temporaires, qui pourront être réimplantés sur le territoire et réutilisés par la suite.

La construction de ces nouveaux bassins s'inscrit pleinement dans le cadre du « Plan piscines 2016-2021 » adopté par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.



4.1.2 LES NOUVEAUX BASSINS CRÉÉS DANS LE CADRE DES JEUX

PENDANT LES JEUX



EN HÉRITAGE



CALENDRIER / MAÎTRISE D'OUVRAGE



LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE À SAINT-DENIS (93)

Il accueillera les épreuves olympiques de Plongeon, de Natation artistique et les phases de qualification de Water-polo.

3 NOUVEAUX BASSINS

- 1 bassin sportif principal de 70x25m sécable et de dimensions variables. Sa configuration pendant les Jeux permettra de créer un bassin de 40x25m pour le water-polo et la natation artistique, ainsi qu'un bassin de 21x25m pour le plongeon. Ces bassins seront séparés par une plage de 9m de large.
- 1 bassin d'apprentissage de 25x10m
- 1 bassin aqualudique de 370m²

Et la possibilité de pratiquer de nombreuses autres activités sportives (escalade, tennis padel, foot à 5, fitness...).

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Métropole du Grand Paris

→ **Été 2021 - 1^{er} trimestre 2024 :** travaux de construction

→ **Avril - octobre 2024 :** utilisation par Paris 2024

→ **Juin 2025 : ouverture au grand public**

LE CENTRE AQUATIQUE D'AULNAY-SOUS-BOIS (93)

Site d'entraînement pour les sports aquatiques

5 NOUVEAUX BASSINS

- 1 bassin olympique intérieur (50m)
 - 1 bassin intérieur de loisirs
 - 1 bassin intérieur de plongeon
 - 2 bassins extérieurs
- + 2 lagunes de jeux (intérieure et extérieure)

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Ville d'Aulnay-sous-Bois dans le cadre du « Plan piscines »

→ **Ouvert au public depuis juin 2021**

LE CENTRE AQUATIQUE DU FORT D'AUBERVILLIERS (93)

Site d'entraînement pour les sports aquatiques

2 NOUVEAUX BASSINS

- 1 bassin olympique intérieur (50m)
- 1 bassin polyvalent intérieur

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Ville d'Aubervilliers

→ **Hiver 2021 :** début des travaux

→ **Livraison juin 2024**

LE CENTRE AQUATIQUE DU PARC DES SPORTS DE MARVILLE ENTRE SAINT-DENIS ET LA COURNEUVE (93)

Site d'entraînement pour le Water-polo

5 NOUVEAUX BASSINS

- 3 bassins intérieurs
 - 2 bassins extérieurs
- + 1 lagune de jeux intérieure et 1 plage aqualudique extérieure
+ 1 espace bien-être et balnéothérapie

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dans le cadre du « Plan piscines »

→ **Livraison fin 2023**

→ **Ouverture grand public : rentrée scolaire 2024**

LES BASSINS TEMPORAIRES REIMPLANTÉS (93)

2 bassins temporaires de 50 mètres seront installés à la Paris La Défense Arena pour accueillir les compétition (de natation, de Para natation et les finales des épreuves de water-polo) ainsi que les échauffements des athlètes pendant les Jeux

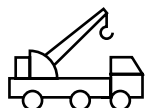
3 BASSINS REIMPLANTÉS

de façon pérenne dans des communes de Seine-Saint-Denis (l'un des bassins de 50m étant transformé en deux bassins de 25m).

- A ce jour et à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt copiloté par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, le Département de la Seine-Saint-Denis et Paris 2024, **trois collectivités - Sevrans, Est Ensemble-Bagnolet et Pierrefitte** - pourront bénéficier de ce projet de réemploi.

4.1.3 LES ÉQUIPEMENTS RÉNOUÉS DANS LE CADRE DES JEUX

NATURE DES TRAVAUX DE RÉNOUATION



PENDANT LES JEUX



EN HÉRITAGE



CALENDRIER / MAÎTRISE D'OUVRAGE



LE STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ À MONTREUIL (93)

Travaux d'étanchéité des plages, réparation du plongeur, travaux de peinture et de métallerie

Site d'entraînement pour les sports aquatiques

1 BASSIN RÉNOVÉ

- 1 bassin olympique intérieur (50m)

→ **Maîtrise d'ouvrage :** EPT Est-Ensemble

→ A nouveau accessible au public **à partir de 2025**

LA PISCINE GEORGES VALLEREY (PARIS, 20^e ARRONDISSEMENT)

Amélioration de l'accessibilité, de la toiture et modernisation de cette piscine qui a accueilli les Jeux Olympiques de 1924

Site d'entraînement pour les sports aquatiques

1 BASSIN RÉNOVÉ

- 1 bassin olympique intérieur (50m)

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Paris

→ Fin des travaux **fin 2023**

HORS SEINE SAINT DENIS

LA PISCINE BERTRAND DAUVIN (PARIS, 18^e ARRONDISSEMENT)

Amélioration de l'accessibilité et de l'accueil, embellissement

Site d'entraînement pour les sports aquatiques

1 BASSIN RÉNOVÉ

- 1 bassin intérieur (25m)

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Paris

→ Fin des travaux en **décembre 2023**

PISCINE DE COLOMBES (92)

Rénovation et extension, amélioration de l'accessibilité et de l'accueil, embellissement

Site d'entraînement pour les sports aquatiques

4 BASSINS (1 CONSTRUIT + 3 RÉNOVÉS)

- 1 bassin olympique intérieur (50m) rénové
- 1 bassin d'apprentissage intérieur rénové
- 1 bassin extérieur rénové
- 1 nouveau bassin extérieur créé

→ **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Colombes

→ Fin des travaux **juin 2024**

Au total, la SOLIDEO supervise la construction et la rénovation de :

5

centres aquatiques
en Seine-Saint-Denis

3

autres centres
aquatiques : la piscine
de Colombes et les
piscines Georges
Vallerey et Bertrand
Dauvin (à Paris).

1,2,3 NAGEZ !



© FatCamera/Getty Images

↓ 1,2,3 NAGEZ !

Sans attendre la livraison de ces nouveaux bassins, Paris 2024 s'engage aux côtés du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour développer l'aisance aquatique des enfants de Seine-Saint-Denis, autour du programme « 1,2,3, Nagez ! »

« 1, 2, 3 Nagez ! », c'est un programme co-financé par le Fonds de dotation Paris 2024, EDF, l'Agence nationale du Sport, la Fédération Française de Natation et les collectivités concernées, qui a pour but de :

- ✓ Lutter contre les inégalités territoriales et sociales qui perdurent dans l'accès au sport – en Seine-Saint-Denis, plus d'un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée au collège
- ✓ Œuvrer pour la sécurité aquatique des enfants et la prévention des noyades
- ✓ Transmettre les compétences fondamentales de l'activité aquatique, pour donner le plaisir de nager
- ✓ Offrir un été ludique et agréable à des enfants qui ne partent pas en vacances

2021



À l'été 2021, ce programme a été lancé de façon expérimentale en Seine-Saint-Denis :

- **4 bassins mobiles** installés à Clichy-sous-Bois, Villetaneuse, Sevran et Bagnolet
- **Des leçons de natation dispensées gratuitement** pour les enfants de 4 à 12 ans et les adultes ne sachant pas nager
- **Des créneaux réservés** pour les enfants dont le handicap nécessite une prise en charge spécifique
- **1 800 enfants et 400 adultes ont appris à nager grâce à ce dispositif**, soit 2 200 bénéficiaires au total

2022



Le dispositif s'est renforcé grâce à l'engagement d'EDF, partenaire premium des Jeux de Paris 2024, et partenaire historique de la Fédération Française de Natation :

- **3 600 enfants et 400 adultes ont appris à nager (soit 4000 bénéficiaires au total).**
- **Le dispositif a également été étendu dans toute la France** : 7 bassins mobiles ont été installés dans des territoires carencés en équipement, dans le cadre d'un projet porté par la FFN : Dugny ; Villetaneuse : l'Île-Saint-Denis ; Bezons ; Nice ; Pignans et Nancy
- **Des créneaux supplémentaires ont été ouverts dans des piscines existantes**, via les projets portés par la Ville de Paris et les collectivités de Seine-Saint-Denis : Paris : 6 piscines (12^e, 14^e, 18^e, 19^e, 20^e) ; Seine-Saint-Denis : 17 piscines (Montreuil, Romainville, Bobigny, Bondy, Pantin, Les Lilas, Bagnolet, Clichy-sous-Bois, Villemomble, Drancy, Tremblay, Villepinte, Aubervilliers, Saint-Denis, Stains, La Courneuve (bassin mobile dans le cadre du dispositif La Courneuve Plage)
- Par ailleurs, 50 maîtres nageurs recevront une formation à l'aisance aquatique dans la dynamique des Jeux.



Les Jeux de Paris 2024 représentent une opportunité unique de laisser un héritage durable à notre pays. Acteur historique du sport français, le groupe EDF est fier de s'engager dans le programme « savoir nager » aux côtés de Paris 2024, la FFN et l'ANS. La lutte contre la noyade et l'accès à des équipements permettant de développer l'aisance aquatique constituent des enjeux sociétaux prioritaires. Avec « Savoir nager » nous renforçons notre engagement pour l'apprentissage de la nage avec l'ambition commune de former plusieurs dizaines de milliers de jeunes d'ici 2024.

PIERRE VIRIOT

DIRECTEUR DU PROJET PARIS 2024 CHEZ EDF



© Yutthana Teerakamuk / EyeEm / Getty Images

2

PANORAMA COMPLET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS DE PROXIMITÉ RÉNOUÉS

Les rénovations permettront de répondre à deux enjeux principaux :

- **l'excellence environnementale** à travers notamment la réduction du bilan énergétique ;
- **l'accessibilité** afin de pouvoir accueillir tous les publics.

“

Depuis le début de l'aventure, la Région Île-de-France s'investit dans toutes les phases de ce projet exceptionnel avec comme fil rouge leur Héritage à l'image de notre Stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne. Nous œuvrons à faire de la Région autant une région sportive d'excellence qu'une région en mouvement, active au service de la santé et du bien-être des Franciliens. En tant qu'aménageur du territoire francilien, il est essentiel pour la Région que cet Héritage impacte tous les territoires et particulièrement ceux qui en ont le plus besoin, fortement carencés et pour lesquels les Jeux font sens. En saisissant les opportunités que représente Paris 2024, la Région participe ainsi aux changements urbains, aux développements de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures qui répondent au besoin et aux attentes de ses habitants.

VALÉRIE PECRESSE
PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

↓ UNE VINGTAINÉ D'ÉQUIPEMENTS RÉNOUÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

- Gymnase Pablo Neruda de Saint-Ouen-Sur-Seine (MOA : SOLIDEO)
- Grande Nef de L'Île des Vannes à L'Île-Saint-Denis (MOA : SOLIDEO)
- Lycée Marchel Cachin de Saint-Ouen-Sur-Seine (MOA : Région Île-de-France)
- Stade de France à Saint-Denis (MOA : Consortium du Stade de France)
- Stade Pierre de Coubertin à Paris (MOA : Ville de Paris)
- Nef du Grand Palais à Paris (MOA : RMN-GP)
- Centre Sportif Max Rousié à Paris (MOA : Ville de Paris)
- Gymnase des Poissonniers à Paris (MOA : Ville de Paris)
- Centre Sportif Bertrand Dauvin à Paris (MOA : Ville de Paris)
- Stade départemental Yves du Manoir à Colombes (MOA : Dépt des Hauts-de-Seine)
- Terrains de rugby du Parc des sports de Marville (MOA : Dépt Seine-Saint-Denis)
- Gymnase Guy Moquet (MOA : Ville d'Aubervilliers)
- Complexe sportif Auguste Delaune à Saint-Denis (MOA : Ville de Saint-Denis)
- Parc sportif du Bourget (MOA : SOLIDEO)
- Roland Garros - Court Suzanne Lenglen à Paris (MOA : FFT)
- Accor Arena Bercy à Paris (MOA : Ville de Paris)





© SOLIDEO - Camille Pinot

↓ ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

Suivant l'exemple du Stade Pierre de Coubertin à Paris, plusieurs aménagements dans le cadre du programme de rénovation permettent d'améliorer l'accessibilité des équipements sportifs : aménagement de 4 zones de quiétude, permettant au spectateur de s'isoler temporairement ; sélection de mobilier sur mesure pour les bancs et casiers permettant à chacun de se changer facilement, bandes d'interception devant les sanitaires et vestiaires ; poignées et serrures ergonomiques.



© Groupement Demathieu, Bard

↓ PRISME, UN MODÈLE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Cet équipement sportif, porté par le Département de la Seine-Saint-Denis et qui sera implanté à Bobigny, est un exemple du rôle d'accélérateur joué par les Jeux de Paris 2024 au service de la pratique du sport pour tous. S'il n'accueillera pas de compétition pendant l'événement, le PRISME (pour Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain) sera un centre d'entraînement pour les Jeux Paralympiques. Le PRISME constituera après les Jeux un héritage unique et dédié des Jeux Paralympiques, réalisé en conception universelle, avec des cheminements, des espaces de répit, des sols sportifs avec marquage LED, une signalétique multisensorielle, un traitement de la lumière ou encore de l'acoustique favorisant le confort d'usage de l'ensemble des publics. Pour accueillir l'ensemble des publics, le Département de Seine-Saint-Denis a veillé à ce que les aménagements soient concertés avec les futurs usagers. Il proposera ainsi près de 8000m² dédiés au Para sport, à la recherche et à la formation, sur une surface totale de 12 200m² comprenant plusieurs salles multisports. Dès son ouverture au public à la rentrée 2024, le PRISME proposera ses activités en priorité aux usagers en situation de handicap. Il fera figure de référence en France en matière de Para sport et sa pratique à haut niveau.



© Paris 2024 (visuel non contractuel)

↓ DE 1924 À 2024 : LES JEUX POUR METTRE EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE SPORTIF

- Le Stade départemental Yves-du-Manoir, stade emblématique des Jeux de Paris 1924, bénéficiera d'une rénovation complète pour accueillir les épreuves de Hockey sur gazon. Les terrains et tribunes seront rénovés, tandis que de nouveaux bâtiments seront construits pour la Fédération Française de Hockey.
- La piscine Georges Vallerey, à Paris qui a accueilli les Jeux de 1924. C'est ici que le nageur américain Johnny Weissmuller s'était illustré en remportant trois médailles d'or et une de bronze avant de devenir quelques années plus tard Tarzan à Hollywood.
- La Grande Nef de l'Île-des-Vannes, classée à l'inventaire des bâtiments historiques, est aujourd'hui fermée. Inaugurée en 1971, elle a accueilli des concerts d'anthologie : Bruce Springsteen, Téléphone, Led Zeppelin, Queen ou encore Pink Floyd. Sa piste d'athlétisme, son stade ainsi que son bâtiment principal feront l'objet d'une modernisation et d'une mise en accessibilité, avant d'être ouverts aux habitants après les Jeux.

“

Le stade départemental Yves-du-Manoir sera un lieu d'excellence pour la pratique sportive répondant aux nouvelles exigences environnementales, et qui matérialise toute l'ambition du Département des Hauts-de-Seine pour favoriser l'accès au sport et développer la notoriété du hockey sur gazon.

GEORGES SIFFREDI

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

↓ LE PLAN 5 000 TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ

Annoncé par le Président de la République en octobre 2021, le Plan 5 000 terrains de sport vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité, d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Une enveloppe de 200 millions d'euros sur la période 2022-2023 a ainsi été mise en place par l'État pour ce programme, dont le déploiement a été confié à l'Agence nationale du Sport. Dans la perspective des Jeux, ce sont près de 1 000 dojos et salles d'arts martiaux ou de boxe, 1 000 plateaux multisports, 500 terrains de basket et autant de padel ou encore 200 bassins mobiles pour apprendre à nager aux tout petits, qui essaieront partout en France, dans les quartiers, zones rurales ou carencées de l'hexagone et dans les territoires ultramarins.

“

Le plan 5 000 Terrains de Sport illustre et répond concrètement à l'objectif fixé par le Président de la République de faire de la pratique du sport une grande cause nationale en 2024. Ce plan permet de structurer une offre d'équipements sportifs pérenne dans le but d'augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants d'ici à 2024.

FRÉDÉRIC SANOUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT



EN 2023, CE SONT
4 500 ÉQUIPEMENTS
QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ FINANCÉS

EN 2024, LE DISPOSITIF SE POURSUIVRA
AVEC UN DEUXIÈME PLAN 5000 TERRAINS
« GÉNÉRATION 2024 » DOTÉ D'UNE ENVELOPPE DE
300 M€ SUR 3 ANS, POUR DES PROJETS ASSOCIÉS
À DES PROJETS PÉDAGOGIQUES



© Westend / Getty Images



© Marc Cher / Getty Images

3

DES AMÉNAGEMENTS QUI FAVORISENT LA BIODIVERSITÉ

La SOLIDEO et Paris 2024 portent une attention particulière à la biodiversité aux abords des sites. En plus de contribuer à la modernisation de zones de loisirs ouvertes au public, les aménagements liés aux Jeux sont l'occasion de développer des espaces verts et de porter des projets de renaturation. En voici quelques exemples, au bénéfice des habitants et de leur qualité de vie :

La Marina de Marseille, qui accueillera les épreuves de Voile des Jeux de Paris 2024, sera réaménagée, notamment son stade nautique du Roucas Blanc. Cette modernisation bénéficiera par la suite aux usagers des activités nautiques et aux athlètes du Pôle France de Voile. D'autres aménagements sont prévus pour adapter la qualité de vie au climat 2050 et favoriser le développement de la biodiversité avec notamment la création d'habitats pour la faune marine sur les récifs artificiels.

Le projet d'aménagement de la ZAC Saulnier en phase héritage intègre la création d'un parc de 1,5ha adossé au talus végétalisé de l'A86. Densément planté sur sa frange sud, ce parc présentera également de larges pelouses, des aires de jeux et des bassins qui participeront à la gestion des eaux pluviales du quartier pour permettre de réduire les effets d'îlot de chaleur urbain.

La colline d'Elancourt, qui compte parmi les principaux sites de pratique du VTT dans la région parisienne, accueillera les épreuves olympiques de VTT. Des travaux d'aménagement sont prévus afin de structurer des pistes de niveau international. En phase héritage, elle deviendra un site de loisirs, dépollué, renaturé, accessible à tous, aux promeneurs, coureurs, comme aux amateurs de VTT. Le projet porte des ambitions écologiques fortes qui reposent notamment sur :

- la préservation de la continuité arborée du plateau de Saint-Quentin-en-Yvelines
- la réorientation des dynamiques végétales pour diversifier les habitats écologiques.



“

La base nautique du Roucas blanc se transforme complètement, non pas simplement pour accueillir les épreuves de voiles, mais pour offrir aux marseillaises et aux marseillais un équipement sportif à nulle autre pareil, ouvert sur la ville, sobre et végétalisé, moderne et accessible à tous.

BENOIT PRYAN
MAIRE DE MARSEILLE

RECONNECTER LES TERRITOIRES

La SOLIDEO et Paris 2024 travaillent en étroite collaboration avec les collectivités territoriales afin d'assurer la cohérence de l'ensemble du projet et de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Parmi ces besoins, la mobilité entre les territoires des Jeux est essentielle. Les ponts et franchissements sont des infrastructures indispensables pour assurer leur connexion. Ainsi, ce sont **cinq passerelles, réservées aux mobilités douces, qui seront construites à l'occasion des Jeux de Paris 2024**, permettant de résoudre certaines coupures territoriales existantes depuis des années et de dynamiser ces territoires.

- Au cœur du Village des Athlètes, les futurs usagers profiteront ainsi d'une nouvelle connexion entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis.

- Au niveau du Cluster des Médias, un pont en structure bois permettra de réunir Le Bourget, la Courneuve et Dugny.
- Entre le Stade de France et le Centre Aquatique Olympique, une nouvelle passerelle permettra de relier facilement ces deux équipements sportifs majeurs.

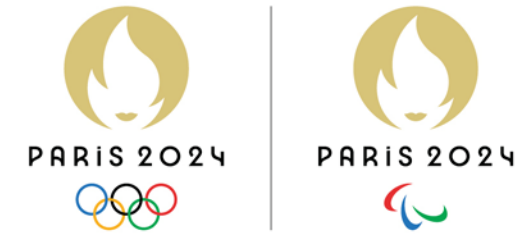
Ouvrage unique en soi, chaque pont construit par la SOLIDEO comporte ses particularités et sa part d'innovation (structure en bois, mobilités douces...).

↓ L'AMÉNAGEMENT DU CANAL-SAINT-DENIS ET SES DEUX FRANCHISSEMENTS

Il vise à faciliter la liaison entre la Seine-Saint-Denis et la capitale avec notamment une continuité cyclable. Deux franchissements sont intégrés dans ce projet pour que le Canal ne soit plus un obstacle pour les habitants.

- **Le franchissement Pierre Larousse à Aubervilliers** : d'une longueur de 40 mètres sur 5 mètres et en forme de nid d'abeille afin d'utiliser le moins de matière possible, ce franchissement favorisera la continuité cyclable.
- **Dans le quartier du Franc-Moisin**, les aménagements réalisés grâce aux Jeux permettent le remplacement d'un pont tournant défectueux depuis plusieurs années.





Paris 2024 remercie ses Partenaires pour leur engagement.

Découvrez les équipements construits et renouvelés grâce à la dynamique des Jeux de Paris 2024

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



Supporteurs Officiels

ABEO	Air Liquide	Airweave	Arena	DXC Technology	Egis	Enedis	ES Global
Fnac Darty	Groupe RATP	La Poste	Loxam	Lyreco	Mondo	Myrtha Pools	
OnePlan	Optic 2000	Ottobock	Randstad	Re-uz	RGS Events	Saint-Gobain	
Salesforce	SCC	SLX	SNCF	Sodexo Live!	Technogym	Thermo Fisher Scientific	
		Tourtel Twist	VINCI	Viparis	Westfield		



CONTACT

media@paris2024.org
communication@ouvrages-olympiques.fr

Ce document est co-produit avec

